

ski-doo.

SAFARI*
L/LE/LX/LXE/GLX
OPERATOR'S MANUAL

1990

Version française au revers



P414681600

CA2001

modèle _____

no d'identification _____

date d'achat _____

expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE ZLO



Les marques de commerce suivantes sont
des marques de Bombardier Inc.

ALPINE®
BOMBARDIER®
ÉLAN®

FORMULA*
NORDIK®

ROTAX®
SKI-DOO®

AVANT-PROPOS

Ce Manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste SSCC" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou s'adresser à son concessionnaire autorisé.

Le présent manuel fait usage des symboles suivants :

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce manuel sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les moteurs et composants identifiés dans ce manuel ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce manuel.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.

▼ **ATTENTION** : Ce véhicule comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

TABLE DES MATIÈRES

MESURES DE SÉCURITÉ	5
GARANTIE LIMITÉE 1990	6
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	8
LISTE DES DISTRIBUTEURS	10
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	11
COMMANDES	12
Manette d'accélérateur	Indicateur de niveau de carburant
Manette de frein	Indicateur de température
Levier de changement de vitesse	Lampe-témoin du feu de route
Interrupteur d'allumage	Lampe-témoin de niveau d'huile à injection
Commutateur d'éclairage	Interrupteur des poignées chauffantes
Interrupteur d'urgence	Bouchon du réservoir à carburant
Capuchon coupe-circuit	Attaches du capot
Démarrreur à rappel	Trousse d'outils
Bouton d'amorceur	Fusible du tachymètre
Guidon ajustable	Fusible du système de démarrage
Indicateur de vitesse/odomètre	Poignées de levage avant
Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier	Compartiment de rangement
Tachymètre	
Indicateur de niveau de carburant électrique	
RODAGE	18
Moteur et courroie	Vérifications à effectuer
Révision - 10 heures	
CARBURANT ET HUILE	20
Type de carburant recommandé	Système à injection d'huile
Type d'huile recommandée	
AVANT DE DÉMARRER	21
Vérifications à effectuer	21
DÉMARRAGE	22
Démarrage manuel	Démarrage d'urgence
Dernière vérification	

LUBRIFICATION	24
Fréquence	Niveau d'huile du carter de chaîne / de la transmission
Mécanisme de direction	Système à injection d'huile
Suspension à glissières	
Étrier de frein	
ENTRETIEN	27
Tableau d'entretien	Skis et lisses
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	Réglage de la direction
État de la courroie d'entraînement	Système d'échappement
Courroie d'entraînement neuve	Compartiment-moteur
État du frein	Filtre à air
Réglage du frein	Réglage du carburateur
Tension de la chaîne d'entraînement	Nécessaire de haute altitude
Bougies	Système à injection d'huile
Batterie	Système de refroidissement
État de la suspension	Courroie du ventilateur
Réglage de la suspension	Visée du faisceau
État de la chenille	Remplacement des ampoules
Tension et alignement de la chenille	Faisceaux de fils, câbles et conduits
Poulie motrice et poulie menée	Inspection générale
Mécanisme de direction et suspension avant	
REMISAGE	45
Chenille	Poulie motrice et poulie menée
Commandes	Réservoir à carburant et carburateur(s)
Batterie	Inspection générale
Moteur	
MISE EN ORDRE IMPORTANTE	48
Vérifications à effectuer	48
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	49
OUTILS	51
FICHE TECHNIQUE	52
GUIDE SI	58

Toujours prendre les précautions suivantes :

- Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne pas utiliser le véhicule près de l'équipement servant à fabriquer la neige.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. En cas d'émanations d'essence, en déterminer immédiatement la cause et remédier à cette situation.
- Toujours maintenir son véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- **Modèles refroidis par liquide seulement :** Le système de refroidissement du moteur ne donnant son plein rendement que lorsque le véhicule est en mouvement et qu'il circule sur la neige, il n'est pas recommandé de laisser tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes ni de circuler sur surface glacée. Il pourrait en résulter des dommages au moteur.
- **Modèles refroidis par liquide seulement :** Pour déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, placer d'abord un chiffon sur le bouchon et laisser s'échapper la pression en dévissant partiellement le bouchon (1^{ère} encoche). Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- Certains modèles sont monoplaces ; seul le conducteur peut y monter.
- Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu d'enlever un dispositif de verrouillage, toujours le remplacer par un neuf. Serrer les attaches au couple recommandé dans le Manuel de réparation.

PRENDRE NOTE DE TOUS LES PASSAGES MARQUÉS "ATTENTION" ET "AVERTISSEMENT" DANS LE MANUEL DU CONDUCTEUR ET SUR LE VÉHICULE AINSI QUE CEUX INCLUS DANS LE MANUEL "GUIDE DE SÉCURITÉ EN MOTONEIGE SSCC".

LES DEUX MANUELS DOIVENT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE

GARANTIE LIMITÉE MOTONEIGES 1990

1 - DURÉE

BOMBARDIER INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1990 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER® pour :

- 12 mois consécutifs à partir de la date de livraison à l'acheteur original.
- la garantie de toutes les motoneiges neuves livrées entre le 1^{er} août et le 1^{er} décembre d'une année se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

2 - CE QUE BOMBARDIER INC. FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER INC. s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER® et/ou la réparation sera effectué sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER®.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER® ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à la livraison de son véhicule.

4 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres :
 - courroies d'entraînement
 - ampoules
 - glissières
 - lisses de ski
 - bougies
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que des pièces d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du propriétaire ;
- les grippages à froid et les égratignures de piston causés par un réchauffement insuffisant ;
- les véhicules conçus et/ou utilisés pour fins de compétition ;
- tous les accessoires en option installés sur la motoneige ; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il y a lieu ;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence ;
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige ;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER INC. ;
- les dommages causés par une chenille à laquelle des crampons ont été ajoutés ;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

5 - GARANTIE DE LA BATTERIE :

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100%) à partir de la date de livraison de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit :

- 50% du 30 avril au 1^{er} décembre
- 40% du 1^{er} décembre au 31 décembre
- 30% du 1^{er} janvier à la fin de la garantie

6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie.

Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER INC. ou de toute autre personne.

Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

7 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons :

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service ;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional
(voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur) ;
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à :

Bombardier Inc.
Service après-vente
Division motoneige
Valcourt (Québec), Canada JOE 2L0

Septembre 1988
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada JOE 2L0

©* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R : L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :

a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carton d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation sous garantie.

b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R : Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un État ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R : Dans le Manuel du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?

R : La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Manuel du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie?

R : Ce sont-là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R : Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

R : Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant.

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R : Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service Après-Vente ou le Service des Ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

PROVINCE DE QUÉBEC

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
Valcourt (Québec) JOE 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

PROVINCE DE L'ONTARIO

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

RÉGION ATLANTIQUE

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
P.O. Box 7060
Riverview (Nouveau Brunswick) E1B 1V0
(506) 386-6117

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE, MANITOBA, SASKATCHEWAN, YUKON

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

TERRE NEUVE, LABRADOR

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive
P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J7
(709) 634-3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON LIMITÉE
165, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 630-5279

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE ET OUEST

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Packer Drive
P.O. Box 8035
Wausau, WI 54402-8035
(715) 842-8886

RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
4505, West Superior Street
P.O. Box 16106
Duluth, MN 55816-0106
(218) 628-2881

RÉGION OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
P.O. Box 1572
Golden, CO 80402-1572
(303) 232-5284

RÉGION EST

BUREAU DES VENTES ET

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, NY 12953
(518) 483-4411

ALASKA

BUREAU DES VENTES ET

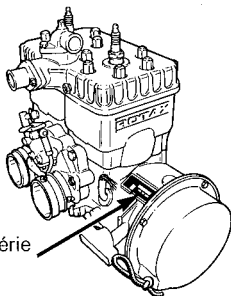
SERVICE APRÈS-VENTE

THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, WA 98072
(206) 483-0110

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

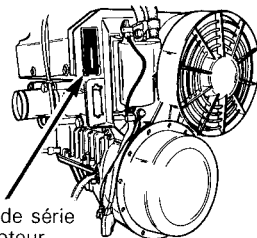
(EXEMPLE) MODÈLES REFROIDIS
PAR LIQUIDE



Numéro de série
du moteur

A015 002 019

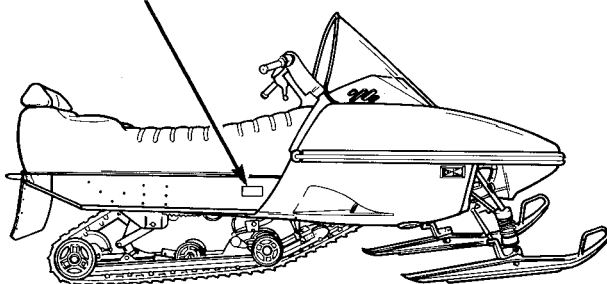
(EXEMPLE) MODÈLES REFROIDIS
PAR VENTILATEUR



Numéro de série
du moteur

A007 002 001

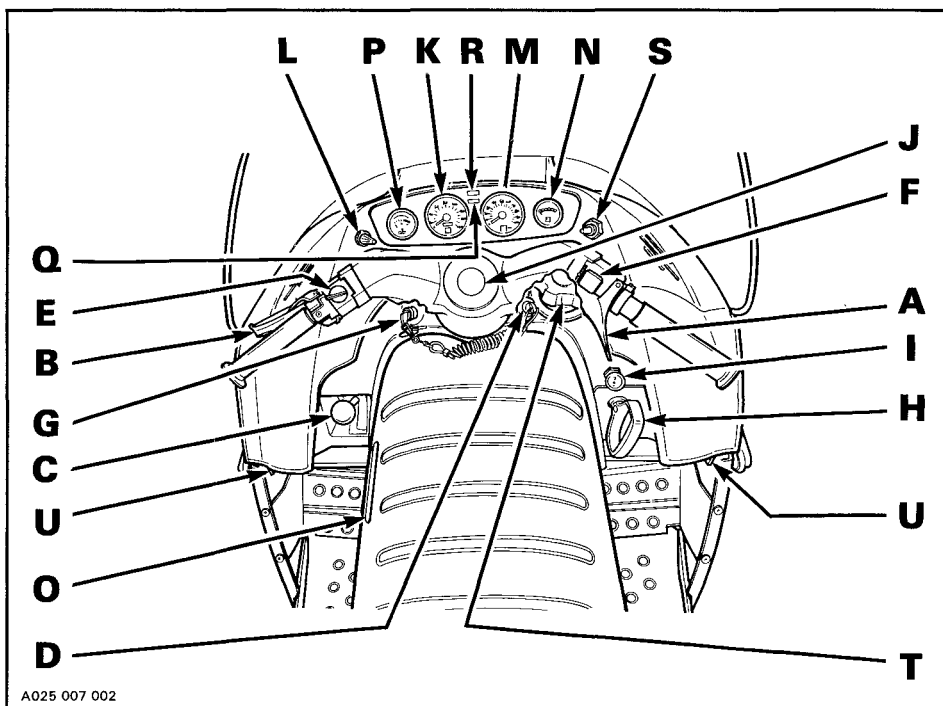
Numéro de série du véhicule



A025 007 001

○ **REMARQUE :** On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

COMMANDES



A025 007 002

- | | |
|--|--|
| A) Manette d'accélérateur | N) Indicateur de niveau de carburant électrique (certains modèles seulement) |
| B) Manette de frein | O) Indicateur de niveau de carburant (certains modèles seulement) |
| C) Levier de changement de vitesse (Modèles avec marche arrière seulement) | P) Indicateur de température (modèles refroidis par liquide seulement) |
| D) Interrupteur d'allumage | Q) Lampe-témoin de feu de route |
| E) Commutateur d'éclairage | R) Lampe-témoin de niveau d'huile à injection |
| F) Interrupteur d'urgence | S) Interrupteur des poignées chauffantes (certains modèles seulement) |
| G) Capuchon coupe-circuit | T) Bouchon du réservoir à carburant |
| H) Démarreur à rappel | U) Attaches du capot |
| I) Bouton d'amorceur | |
| J) Guidon ajustable | |
| K) Indicateur de vitesse/odomètre | |
| L) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier (certains modèles seulement) | |
| M) Tachymètre (certains modèles seulement) | |

A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée de droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

B) Manette de frein

Fixée à la poignée de gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette, et relâcher pour qu'il revienne à sa position originale. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, de même qu'au type de terrain et de neige.

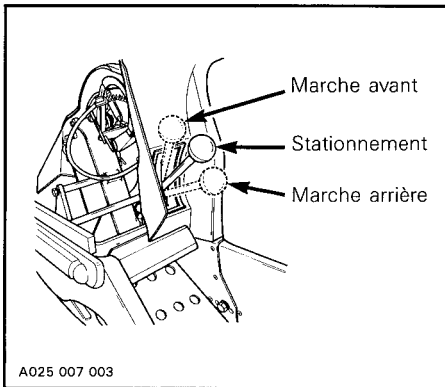
C) Levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière seulement)

Il s'agit d'un levier à trois positions.

Position centrale : celle-ci est une position de stationnement dont on devrait se servir lorsque le véhicule est stationné ou remisé.

Position élevée : de marche avant.

Position abaissée : de marche arrière.

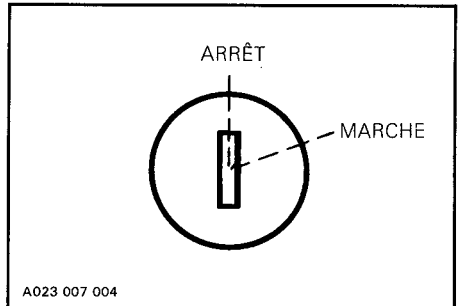


AVERTISSEMENT : Cette moto-neige peut se déplacer rapidement en marche arrière. Avant d'utiliser le levier de changement de vitesse, le conducteur devrait l'essayer sur un terrain plat pour s'y familiariser. Toujours appliquer les freins avant de changer de vitesse, et en prenant soin de s'immobiliser et d'appliquer les freins, changer de vitesse. Ceci est particulièrement important sur une pente. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle derrière et que personne ne s'y trouve. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

D) Interrupteur d'allumage

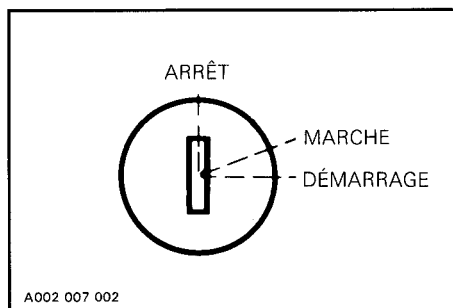
Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.

Démarrage manuel (certains modèles seulement)



Interrupteur à deux positions (MARCHE/ARRÊT). Pour faire démarrer le moteur, tourner à la position MARCHE ; pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

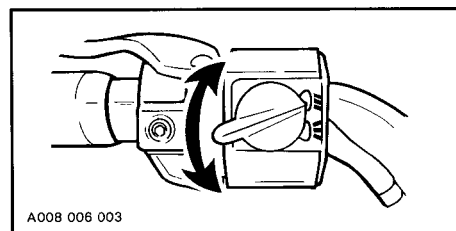


Interrupteur à trois positions (ARRÊT / MARCHÉ / DÉMARRAGE). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Dès que le moteur démarre laisser la clé revenir à la position MARCHÉ. Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT à chaque fois. Pour arrêter le moteur tourner la clé à la position ARRÊT.

▼ **ATTENTION** : En tenant la clé à la position DÉMARRAGE après que le moteur a démarré, on risque d'endommager le démarreur.

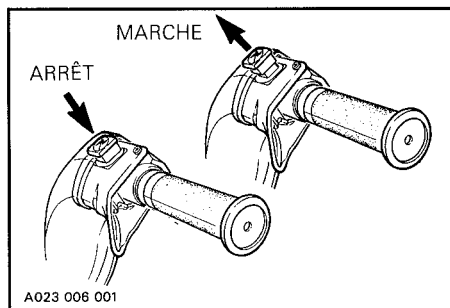
E) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée de gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



F) Interrupteur d'urgence

Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton en position d'arrêt et appliquer simultanément les freins. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée.



◆ **AVERTISSEMENT** : Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

G) Capuchon coupe-circuit

Dispositif placé du côté gauche de la console. Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE** : Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

H) Démarreur à rappel

Dispositif à rebobinage automatique placé à droite sur le tableau de bord. Pour faire démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance ce fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement.

I) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser deux ou trois fois le bouton pour faire démarrer un moteur froid.

J) Guidon réglable

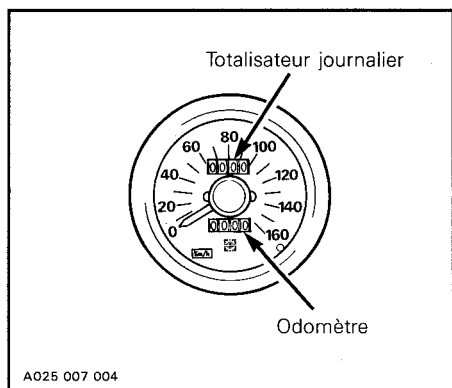
La hauteur du guidon est réglable. Consulter votre concessionnaire autorisé.

K) Indicateur de vitesse/odomètre

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Cadran à lecture directe indiquant la vitesse du véhicule en km/h. Un odomètre enregistre la distance totale parcourue en kilomètres.

Totalisateur journalier (certains modèles seulement)

L'indicateur de vitesse comporte un totalisateur journalier, lequel indique la distance parcourue en kilomètre, et ce, jusqu'à qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie du véhicule ou la distance entre deux points.



L) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier (certains modèles seulement)

Le bouton de remise à zéro du totalisateur journalier est situé sur le tableau de bord. Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit de tourner le bouton dans le sens indiqué sur ce même bouton, jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

M) Tachymètre (certains modèles seulement)

Le tachymètre enregistre les impulsions électriques de la magnéto. Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de tr/mn du moteur.

N) Indicateur de niveau de carburant électrique (certains modèles seulement)

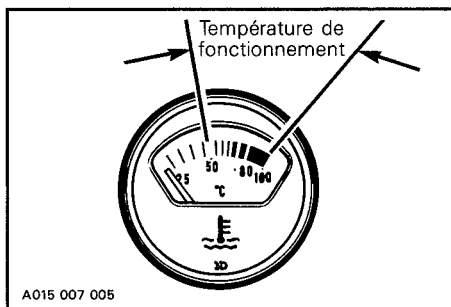
L'indicateur de niveau de carburant électrique est situé sur le tableau de bord, permettant ainsi au conducteur de voir le niveau de carburant alors qu'il conduit son véhicule.

O) Indicateur de niveau de carburant (certains modèles seulement)

Situé à gauche du réservoir à carburant il permet de voir le niveau de carburant dans le réservoir.

P) Indicateur de température (modèles refroidis par liquide seulement)

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. La température normale de fonctionnement varie de 50° à 100°C (120° – 212°F).



Cependant, elle peut varier selon les conditions de conduite. Si toutefois la température dépasse 100°C (212°F), ralentir et circuler dans la neige poudreuse ou arrêter le moteur immédiatement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lors de la dépose du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, toujours laisser s'échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1^{ère} encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et même des brûlures graves.

Q) Lampe témoin du feu de route (bleue)

Dispositif qui s'allume lorsque le phare est à la position du feu de route.

R) Lampe-témoin du niveau d'huile à injection (rouge)

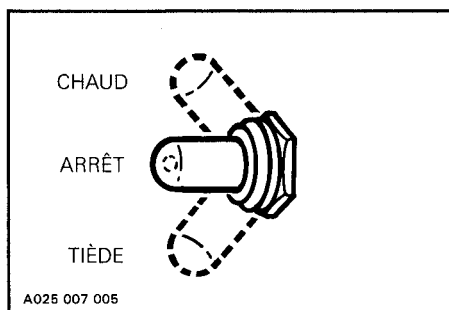
Dispositif qui s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau et refaire le plein le plus tôt possible.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de l'huile ; il en subirait de graves dommages.

○ **REMARQUE** : Le témoin du niveau d'huile à injection devrait s'allumer lorsque le levier de frein est actionné. S'il ne s'allume pas, remplacer l'ampoule.

S) Interrupteur des poignées chauffantes

L'interrupteur à bascule à trois positions se trouve du côté droit du tableau de bord. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



T) Bouchon du réservoir à carburant

Dévisser le bouchon pour faire le plein et le resserrer ensuite au maximum.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.

U) Attaches du capot

Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

○ **REMARQUE** : Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux de faire démarrer le moteur lorsque le capot n'est pas en place ou qu'il n'est pas fermé.

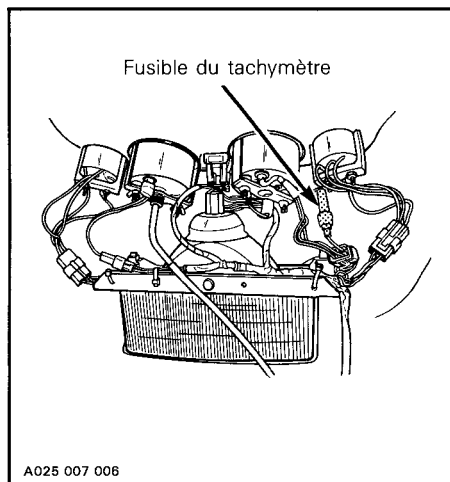
Trousse d'outils

Pour avoir accès à la trousse d'outils, il suffit d'ouvrir le capot.

Fusible du tachymètre (certains modèles seulement)

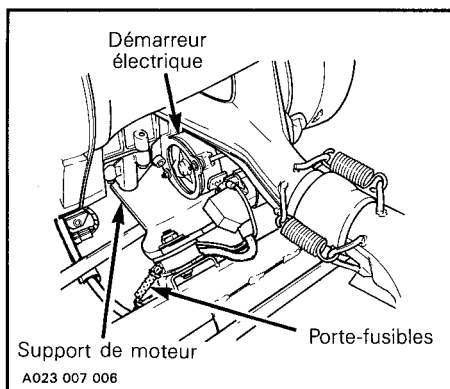
Le tachymètre est protégé par un fusible 0.1 ampère. Le porte-fusibles se trouve à l'intérieur du capot, près du tachymètre. Si ce dernier cesse de fonctionner, vérifier le fusible et le remplacer s'il y a lieu.

▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé car cela pourrait endommager le tachymètre.



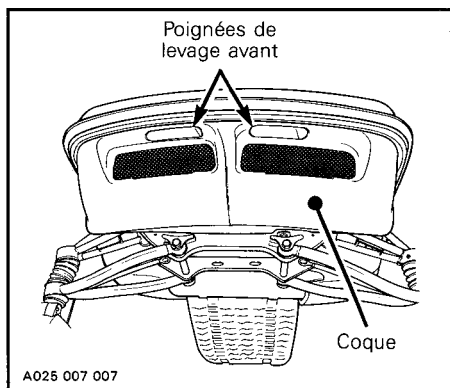
Fusible du système de démarrage

Le système de démarrage est protégé par un fusible de trente (30) ampères. Le porte-fusibles est situé près du démarreur. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.



Poignées de levage avant

Ces poignées sont situées à l'avant de la coque et doivent être utilisées pour soulever l'avant du véhicule.

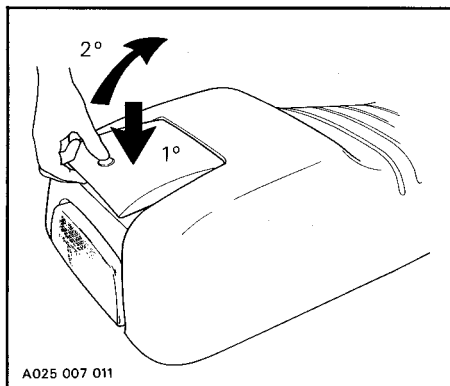


▼ **ATTENTION** : Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

Compartiment de rangement (certains modèles seulement)

Appuyer sur le bouton pour ouvrir le couvercle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lors de l'utilisation de la motoneige, ne pas s'asseoir sur le couvercle de compartiment qui est situé à l'arrière du siège.



RODAGE

Moteur

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, on recommande de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

○ **REMARQUE** : Pour assurer une protection additionnelle durant le rodage du moteur, ajouter à l'essence 500 mL (18 oz imp.) d'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00) ou une quantité égale d'huile à injection BOMBARDIER (N/P 496 0133 00) lors du premier plein d'essence.

▼ **ATTENTION** : Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles).

Révision - 10 Heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire autorisé, et ce, à la première de ces deux éventualités : après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État des bougies (enlever et nettoyer)	
Réglage des carburateurs	
Réglage de la pompe à injection d'huile	
Écrous de culasse	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	
Vis du support de moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile du carter de chaîne/de la transmission	
Tension de la chaîne d'entraînement	
Niveau d'huile du système à injection	
Niveau du liquide de refroidissement	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Parallélisme des skis (état des lisses)	
Couple de serrage des boulons de guidon	
Précharge de la poulie menée	
Alignement de la poulie et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Suspension, serrage des vis de l'essieu arrière à 48 N•m (35 lbf•pi)	
Lubrification de la direction, la suspension et l'essieu moteur etc.	
Circuit électrique, disposition/connexions	
Serrer les écrous, les boulons et les raccords desserrés	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit	
Niveau d'électrolyte de la batterie (démarrage électrique seulement)	

On recommande de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, disponible dans la plupart des stations service, ou du gazohol contenant moins de 10 % d'éthane.

◆ **AVERTISSEMENT** : Enlever le bouchon du réservoir à carburant lentement. Le carburant peut être sous pression et être projeté pouvant ainsi occasionner un incendie ou des blessures. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant contenant du méthane ou produits similaires, incluant le naphte, n'est pas recommandée. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. Le carburant aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer le carburant répandue sur le véhicule.

Type d'huile recommandée

Utiliser l'huile à injection BOMBARDIER pour motoneige vendue par nos concessionnaires (N/P 496 0133 00 - 1 litre).

Ce type d'huile demeure fluide à des températures aussi basses que -40°C (-40°F).

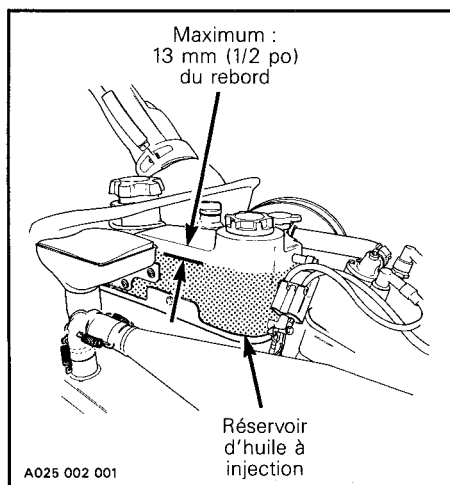
S'il est impossible d'obtenir de l'huile à injection BOMBARDIER pour motoneige, utiliser de l'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00).

▼ **ATTENTION** : Ne jamais mélanger des huiles pour moteur deux temps de différentes marques car d'importantes réactions chimiques pourraient produire de sérieux dommages. Ne jamais utiliser d'huile minérale ordinaire ni d'huile à moteur hors-bord.

Système à injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection BOMBARDIER pour motoneige dans le réservoir d'huile du système à injection.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.



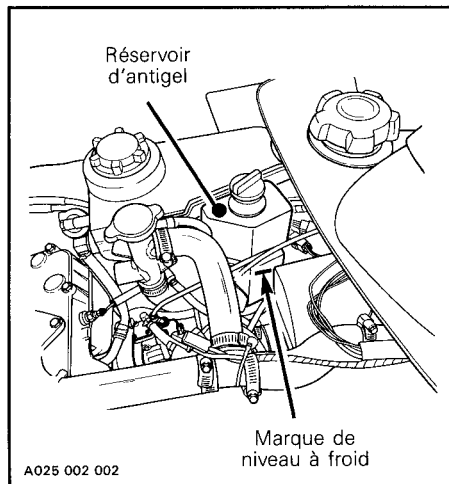
▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein d'essence. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

○ **REMARQUE** : Pour la période de rodage du moteur, ajouter à l'essence 500 mL (18 oz) d'huile BLIZZARD ou d'huile à injection BOMBARDIER, lors du plein d'essence.

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer :

- ACTIONNER LA MANETTE DE L'ACCÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- S'assurer que les skis et la chenille ne sont pas gelés au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque de niveau à froid (moteur froid).



S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, utiliser une solution de trois parties d'antigel dans deux parties d'eau (60 % d'antigel, 40 % d'eau).

○ **REMARQUE :** Toujours utiliser un antigel à l'éthylène-glycol (contenant des agents anticorrosion) recommandé pour les moteurs en aluminium.

◆ **AVERTISSEMENT :** Avant d'enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, toujours laisser s'échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1^{ère} encoche). Ne jamais vider ou remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et même des brûlures graves.

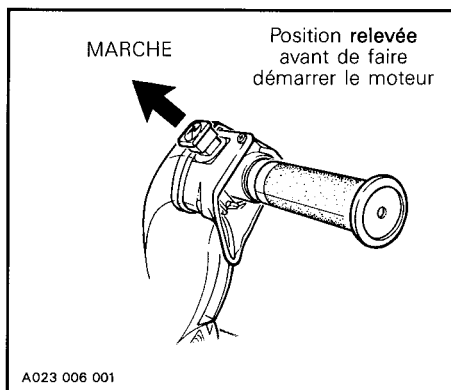
- Vérifier le niveau d'huile à injection.
- Vérifier le niveau d'essence.
- S'assurer que le levier de changement de vitesse est à la position de stationnement (modèles avec marche arrière seulement).
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

Vérifier le fonctionnement du mécanisme d'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHÉ.



S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde est rattachée au conducteur.

Actionner le bouton d'amorceur (tirer et pousser deux ou trois fois).

○ **REMARQUE** : Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquides pour faciliter le démarrage n'est pas recommandée puisqu'elle peut endommager les pièces du moteur.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHÉ.

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Dernière vérification

Avant toute promenade ou excursion, vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

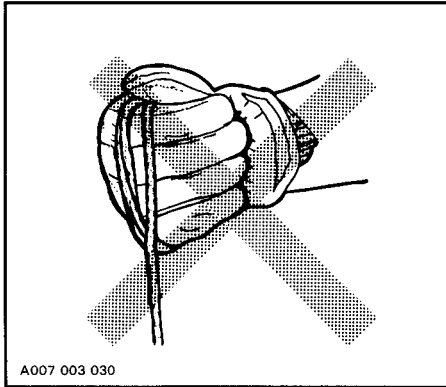
○ **REMARQUE** : Modèles refroidis par liquide seulement : Le moteur est chaud lorsque l'indicateur de température indique la température de fonctionnement. Pour les modèles refroidis par ventilateur et n'étant pas munis d'un indicateur de température, laisser tourner le moteur au ralenti pendant trois à cinq minutes.

◆ **AVERTISSEMENT** : Cette moto-neige est propulsée par une chenille rotative qui est partiellement dégragée pour son bon fonctionnement. Un conducteur inattentif pourrait subir de graves blessures si des mains, des pieds ou des pièces de vêtements s'em mêlaient à la chenille.

Démarrage d'urgence

Si le câble de démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de secours compris dans la trousse d'outils.

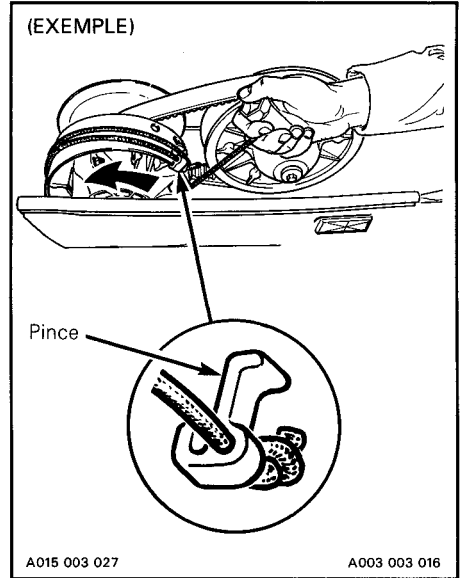
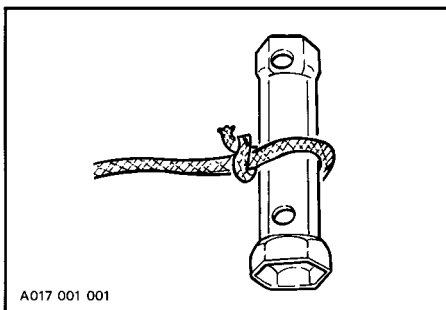
◆ **AVERTISSEMENT** : Éviter d'enrouler le câble autour de la main. Tirer exclusivement par la poignée de câble.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Fixer le câble de secours à une poignée et à la pince de démarrage comprise dans la trousse d'outils. Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice de sorte que la poulie motrice tournera en sens anti-horaire.

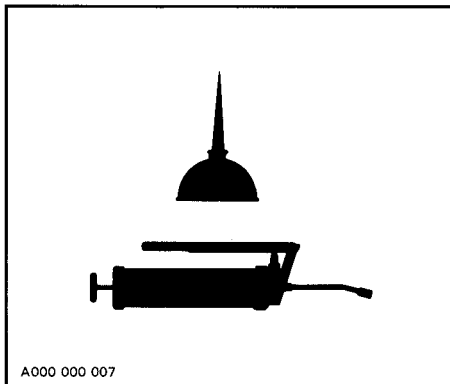
○ **REMARQUE** : Il est possible d'utiliser la douille de bougie en tant que poignée de démarrage d'urgence.



Faire démarrer le moteur manuellement de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

LUBRIFICATION



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

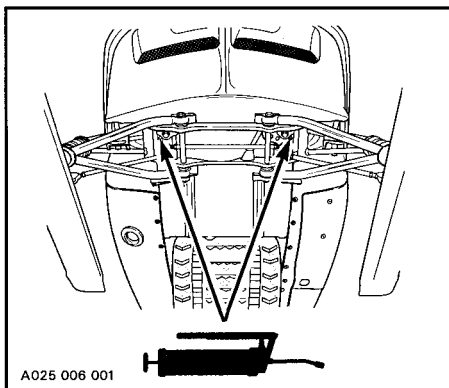
Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante ou dans de rudes conditions.

○ **REMARQUE** : Lors de la lubrification des raccords de graissage, actionner le pistolet graisseur lentement jusqu'à ce que la graisse apparaisse au niveau du raccord. Toujours utiliser de la graisse basse température (N/P 413 7061 00).

◆ **AVERTISSEMENT** : Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel. Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein ou encore leur gaine respective.

Mécanisme de direction

○ **REMARQUE** : Profiter de l'occasion pour vérifier la solidité des attaches et des joints à rotule. À partir du dessous de la coque, lubrifier les deux culbuteurs du système de direction.

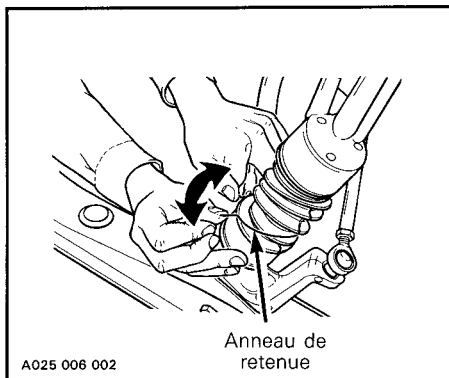


Huiler les douilles supérieures et inférieures de la colonne de direction.

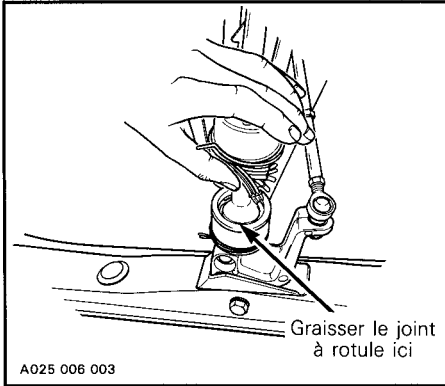
Inspecter les soufflets des jambes de ski afin de constater s'il y a des dommages tels des déchirures ou des fissures. S'ils sont endommagés, consulter un concessionnaire autorisé.

Les joints à rotule des jambes de ski et les pivots des skis devraient être lubrifiés une fois par année.

— Enlever les anneaux de retenue des soufflets.



- Glisser le soufflet pour avoir accès aux joints à rotule.
- Appliquer une petite quantité de la graisse sur tous les joints à rotule.

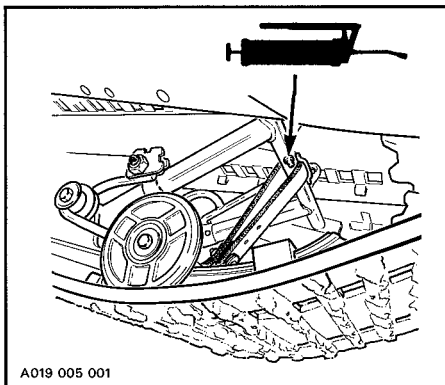


- Bien fixer le soufflet.
- Enlever le ski et appliquer de la graisse sur le pivot du ski.
- Procédé de la même façon pour l'autre côté.

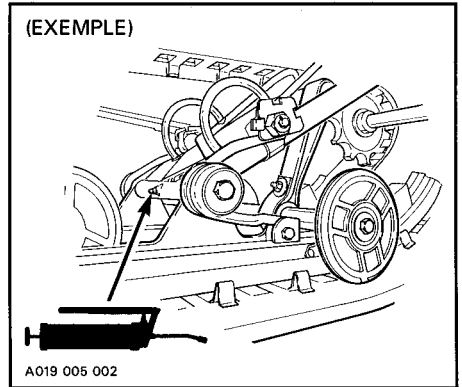
Suspension à glissières

Lubrifier les pièces suivantes au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.

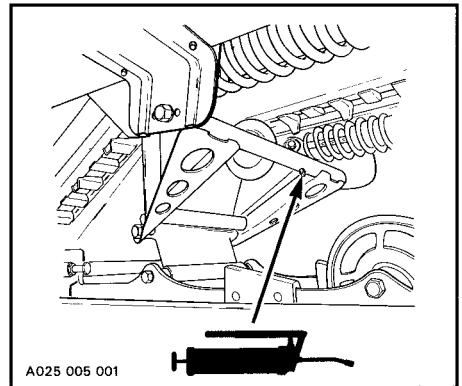
Arbre transversal supérieur avant.



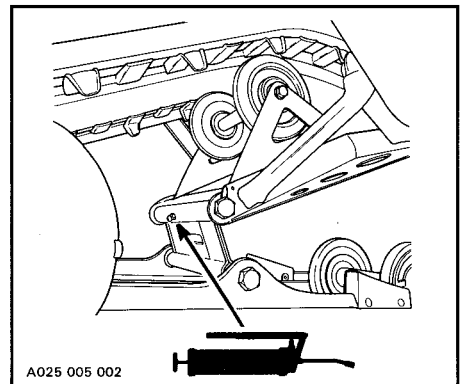
Arbre transversal inférieur avant.



Arbre transversal supérieur arrière.



Arbre du bras de pivot arrière.

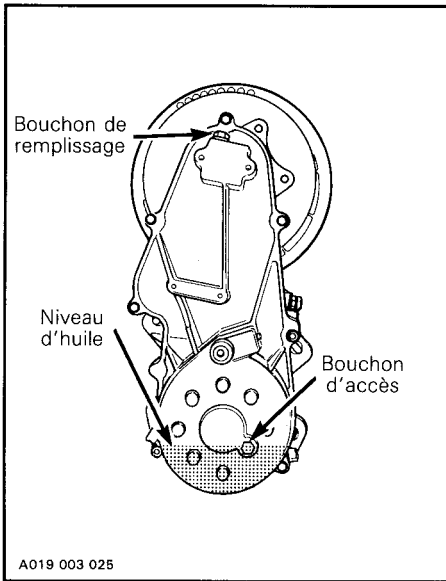


Étrier de frein

Consulter votre concessionnaire autorisé pour une lubrification appropriée de la roue à cliquet de l'étrier de frein.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein ou encore leur gaine respective.

Niveau d'huile du carter de chaîne/de la transmission

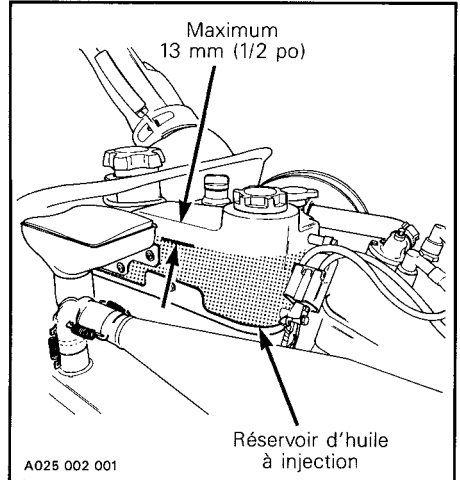


Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la transmission. Remplir au besoin au moyen d'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 250 mL).

○ **REMARQUE** : La contenance en huile du carter de chaîne est d'environ 250 mL (9 oz imp.) sur les modèles n'ayant pas de marche arrière et de 500 mL (18 oz imp.) sur les modèles ayant une marche arrière.

Système à injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant "d'huile à injection Bombardier" pour motoneige dans le réservoir d'huile du système à injection.



▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique les opérations que vous ou votre concessionnaire devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurez de nombreuses années de loisirs agréables avec votre motoneige.

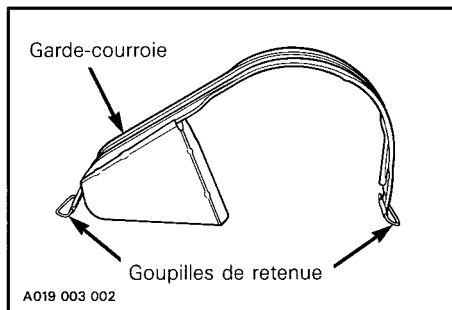
AVERTISSEMENT : N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

TABEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				28
État du frein				30
Réglage du frein				30
Tension de la chaîne d'entraînement				31
Bougies				31
Batterie (démarrage électrique seulement)				32
État de la suspension				32
Réglage de la suspension		(au besoin)		33
État de la chenille				38
Tension et alignement de la chenille		(au besoin)		39
Poulie motrice et poulie menée				40
Mécanisme de direction et suspension avant				40
Skis et lisses				40
Réglage de la direction				40
Système d'échappement				41
Compartiment-moteur				41
Nettoyage du filtre à air				41
Réglage des carburateurs (inspection du câble)				41
État du filtre d'huile à injection				42
Réglage de la pompe à injection d'huile				42
Système de refroidissement (modèles refroidis par liquide seulement)				43
Courroie de ventilateur (modèles refroidis par ventilateur seulement)				43
Visée du faisceau du phare				43
Faisceaux de fils, câbles et conduits				44
Inspections générale				44

REMARQUE : Pour un entretien adéquat de votre véhicule, il est très important d'effectuer l'inspection suite aux dix (10) premières heures d'utilisation.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

1. Enlever la clé de contact.
2. Basculer le capot.
3. Retirer les deux goupilles de retenue situées aux extrémités du garde-courroie.

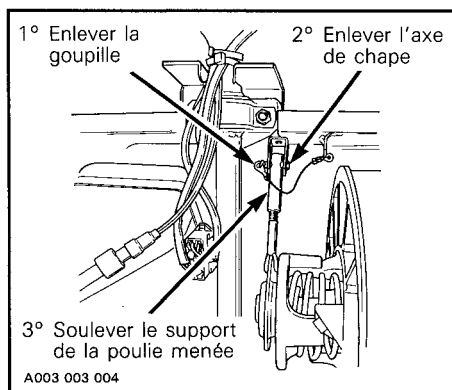


4. Soulever et enlever le garde-courroie.

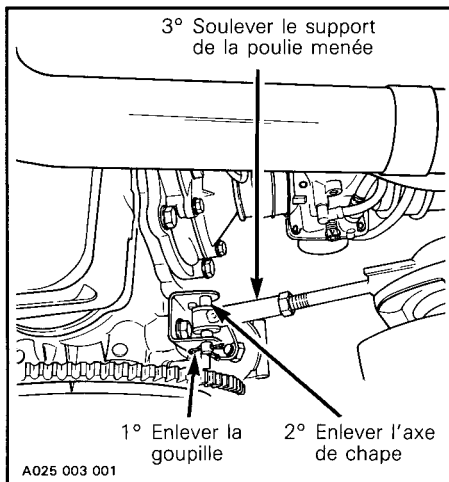
AVERTISSEMENT : Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-courroie n'est pas en place.

5. Déverrouiller et soulever le support de la poulie menée.

Modèles refroidis par ventilateur seulement

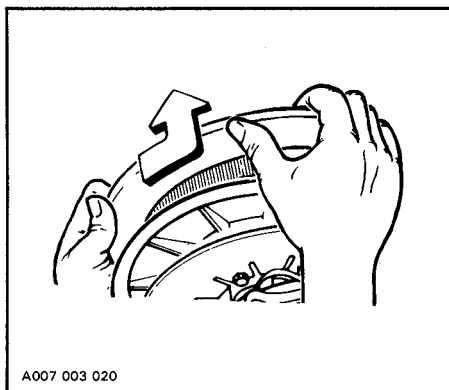


Modèles refroidis par liquide seulement

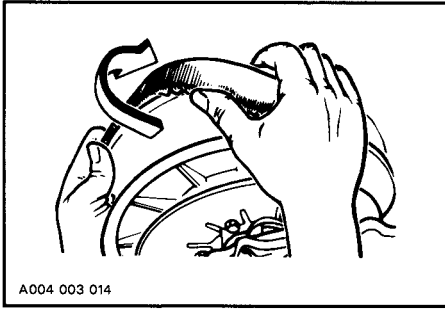


REMARQUE : Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en retenant la poulie menée immobilisée à l'aide du frein. Pour ce faire, sortir le câble de démarreur de la trousse d'outils, et enrouler le solidement autour de la manette de frein.

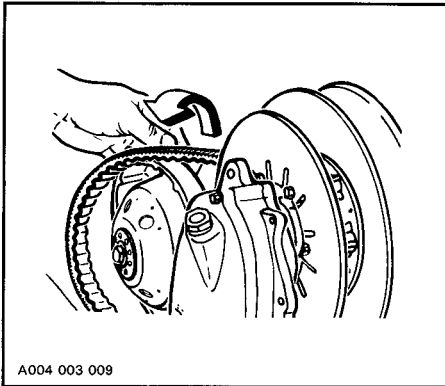
6. Ouvrir la poulie menée en tournant et en poussant la demi-poulie coulissante ; la maintenir ouverte.



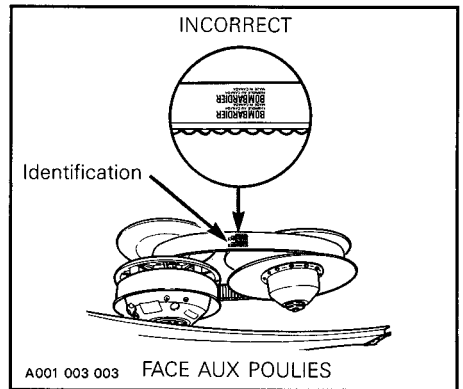
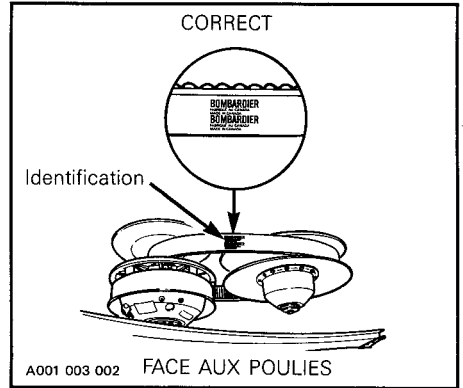
7. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.



8. Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice et la retirer du véhicule.



Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, s'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié. Installer celle-ci de sorte que l'information soit lisible en se tenant face aux poulies.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais faire démarrer le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas en place.

Inverser les opérations pour la réinstallation en portant attention aux points suivants :

▼ **ATTENTION** : Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient se couper ou se briser.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte d'ébarbures, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir le concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 30 mm (1-1/4 po).

Courroie d'entraînement neuve

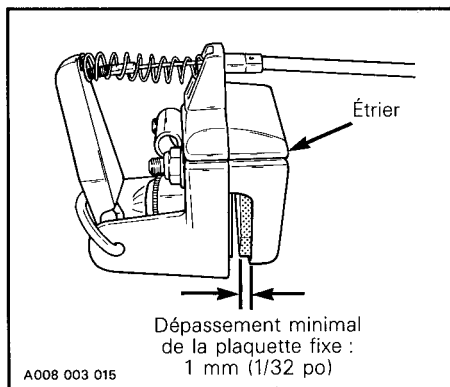
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

○ **REMARQUE** : Toujours remettre une courroie de rechange de façon à ce qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

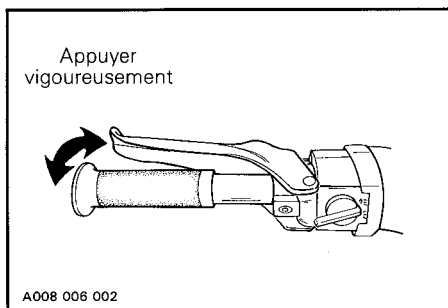
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme de freinage.

◆ **AVERTISSEMENT** : Remplacer les garnitures de frein si la plaquette fixe ne dépasse que de 1 mm (1/32 po) de l'étrier. Voir le concessionnaire pour le remplacement.

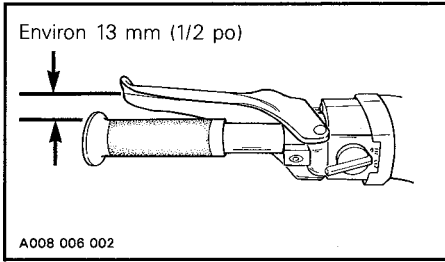


Réglage du frein

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises, ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.

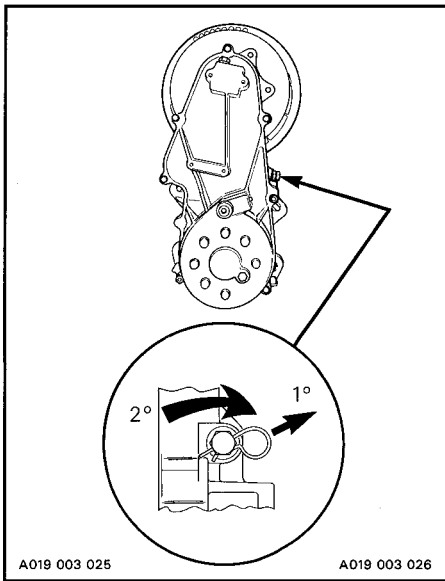


Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2 po) de la poignée du guidon. Sinon, voir le concessionnaire.



Tension de la chaîne d'entraînement

Faire avancer le véhicule de façon à pouvoir vérifier le jeu réel. Enlever ensuite la goupille de la vis de réglage et serrer la vis au maximum **à la main**. Dévisser ensuite la vis de façon à pouvoir insérer la goupille fendue dans l'orifice de verrouillage.



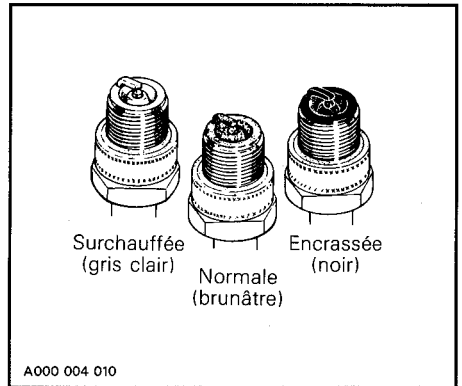
AVERTISSEMENT : Si on n'obtient pas un réglage adéquat alors que la vis du tendeur est serrée au maximum, consulter un concessionnaire autorisé.

Bougies

Débrancher et enlever les bougies.

En vérifier l'état :

- Bec brunâtre : fonctionnement normal (réglages du carburateur, degré thermique des bougies, etc., sont corrects).
- Bec noir : mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches ; rapport huile/essence inadéquat ; bougies non conformes ; fonctionnement prolongé au ralenti.
- Bec gris clair : mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre ; bougies non conformes ; rapport huile/essence inadéquat ; fuite au niveau d'un joint.



ATTENTION : Si l'état des bougies n'est pas idéal, consulter un concessionnaire autorisé.

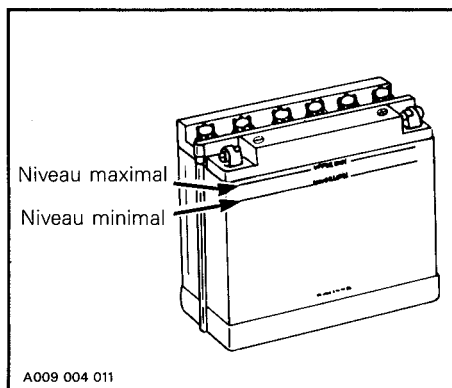
À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies et l'ajuster selon les recommandations faites dans la section FICHE TECHNIQUE.

Remettre les bougies en place et les brancher.

Batterie

(Démarrage électrique seulement)

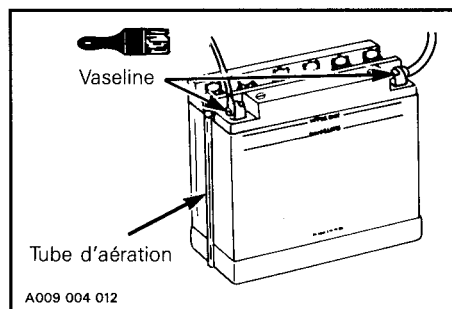
Vérifier le niveau de l'électrolyte chaque semaine. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, remplir d'eau distillée.



Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien faire sécher.

ATTENTION : Ne pas laisser pénétrer la solution à l'intérieur de la batterie. Elle pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline pour prévenir la corrosion. Vérifier la solidité de la batterie et s'assurer que le tube d'aération n'est pas plié ou obstrué.



AVERTISSEMENT : Le tube d'aération ne doit pas être obstrué, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourrait survenir. Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau.

ATTENTION : Prendre garde de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis. Toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu. Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande.

REMARQUE : S'assurer que la batterie est toujours pleinement chargée. (Pour recharger, voir "Batterie" à la section "Remisage").

AVERTISSEMENT : Les émanations produites par une batterie en cours de charge explosent très facilement. Toujours charger dans un endroit bien aérer. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

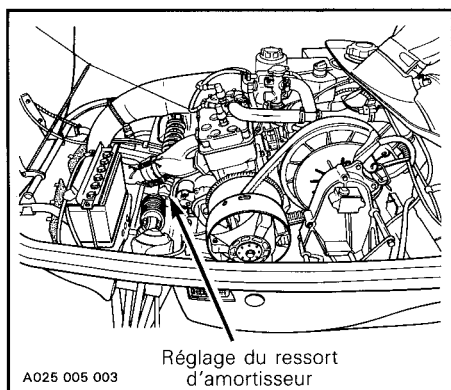
État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension.

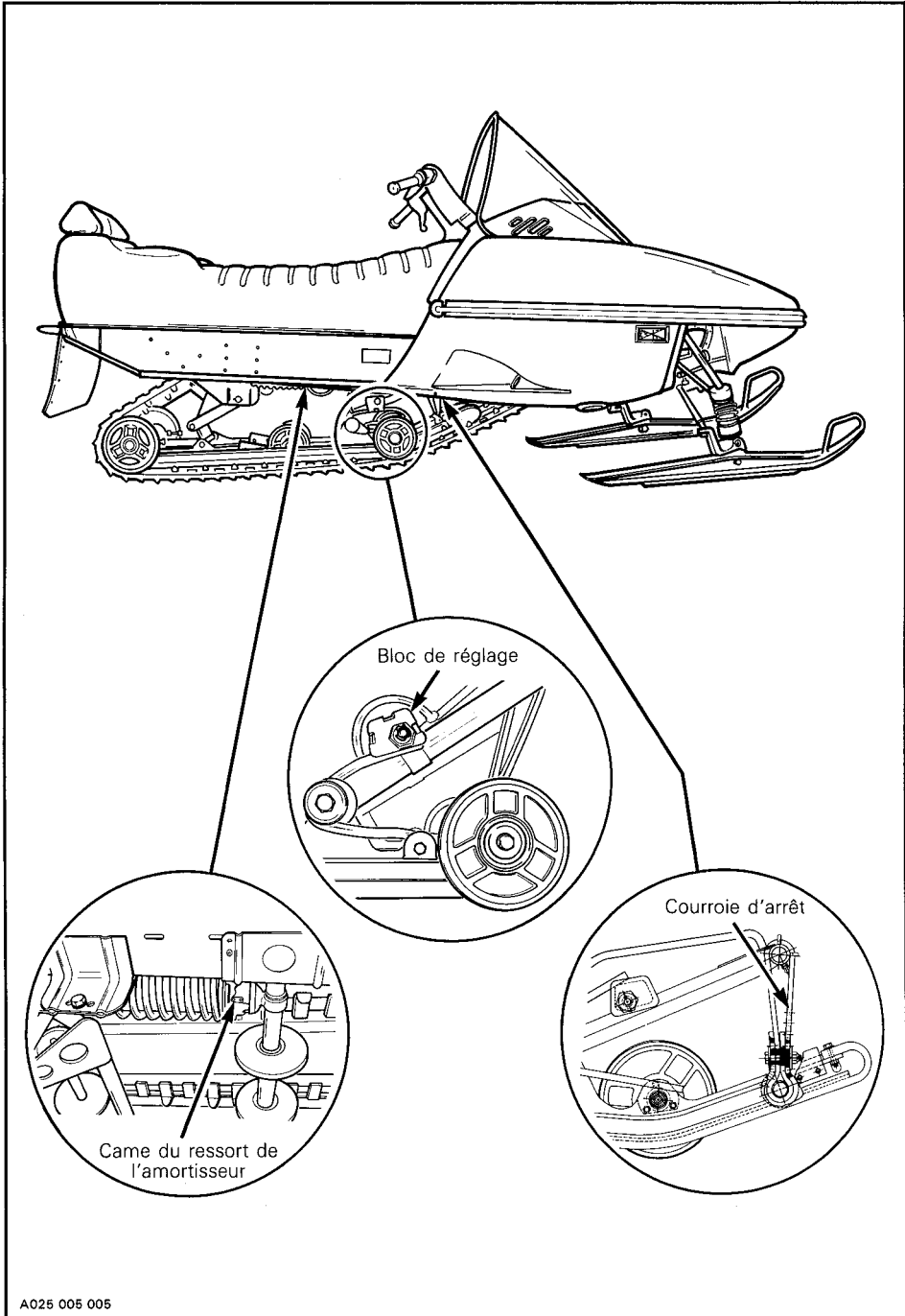
REMARQUE : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

Réglage de la suspension

Les suspensions avant et arrière sont réglables. La **suspension avant** comporte deux ressorts d'amortisseur et deux amortisseurs. Chaque ensemble ressort d'amortisseur / amortisseur est muni d'une came de réglage à trois positions.



La **partie avant** de la **suspension arrière** comporte deux ressorts de torsion, tandis que la **partie arrière** comporte deux ensembles ressorts d'amortisseur / amortisseurs. Il y a un bloc de réglage à quatre positions et une courroie d'arrêt réglable à la **partie avant** de la **suspension arrière** et une came de réglage à cinq positions à la **partie arrière**.



Bloc de réglage

Came du ressort de l'amortisseur

Courroie d'arrêt

A025 005 005

La suspension avant est réglable en fonction de l'état de la surface, de la maniabilité et de la stabilité du véhicule.

La partie avant de la suspension arrière est réglable en fonction de l'état de la surface et des effets que l'on peut donner à la direction.

La courroie d'arrêt est réglable afin de contrôler le transfert de poids du véhicule.

La partie arrière de la suspension arrière est réglable en fonction du poids du conducteur.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

Position de la came du bloc	Souple → Rigide
Poids du conducteur	Léger → Lourd
Vitesse	Basse → Élevée
État du terrain	Plat → Accidenté

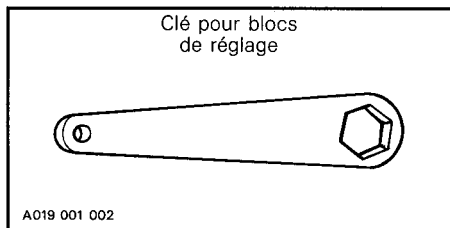
Un faible cognement à fond de course de la suspension dans les pires conditions indique au conducteur que la précharge est bien ajustée (position de la came/du bloc).

Des ressorts de différentes constantes sont également offerts en option. Pour de plus amples informations, consulter un concessionnaire autorisé.

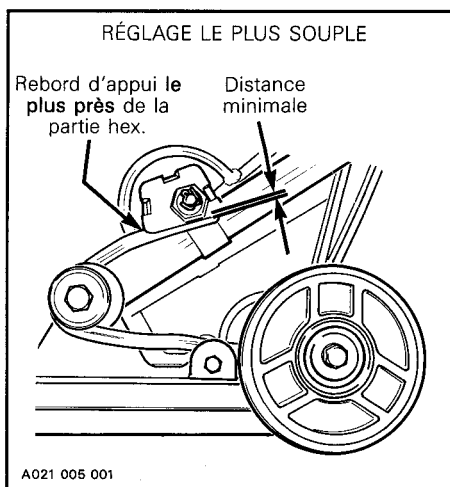
Pour régler la suspension, se référer aux explications ci-après.

Outil pour bloc de réglage

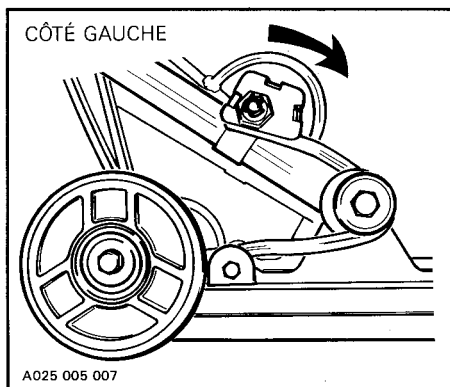
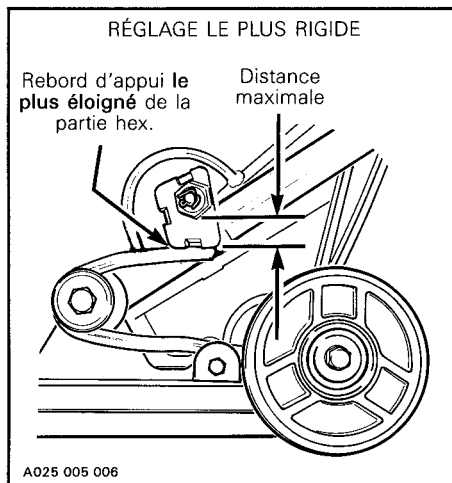
Pour ajuster les blocs de réglage de la suspension arrière, il suffit d'utiliser l'outil spécial fourni dans la trousse d'outils.



Tourner le bloc de réglage a pour effet de déplacer les rebords du bloc supportant la tige du ressort. Pour obtenir le réglage le plus souple, le rebord d'appui du bloc doit être le plus près de la partie hexagonale du bloc.



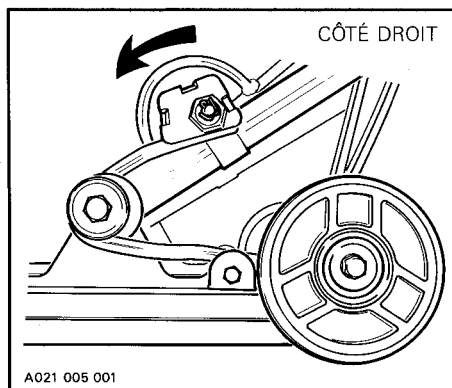
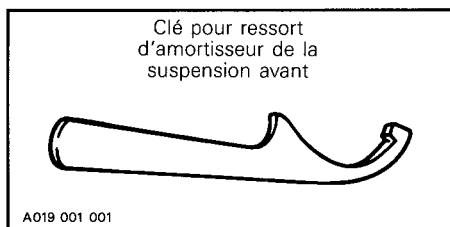
Pour obtenir le réglage le plus rigide, le rebord d'appui du bloc doit être le plus éloigné de la partie hexagonale du bloc.



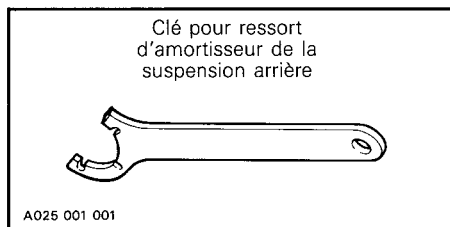
Outil pour la came du ressort de l'amortisseur

Pour ajuster les ressorts d'amortisseur de la suspension avant, il suffit d'utiliser la clé spéciale fournie dans la trousse d'outils.

ATTENTION : Prendre soin de tourner le bloc de réglage de gauche dans le sens horaire ; celui de droite dans le sens contraire. Les blocs de gauche et de droite doivent être placés à la même position.

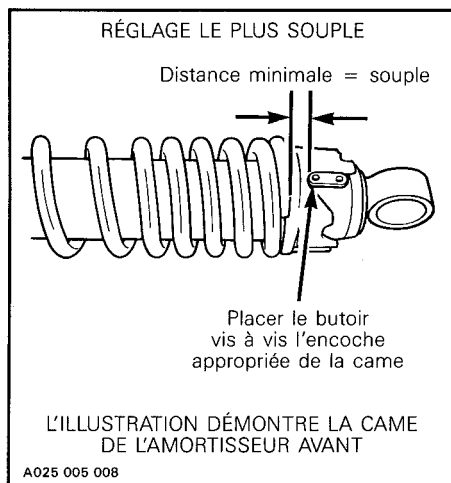


Pour ajuster les ressorts d'amortisseur de la suspension arrière, il suffit d'utiliser la clé spéciale fournie dans la trousse d'outils.

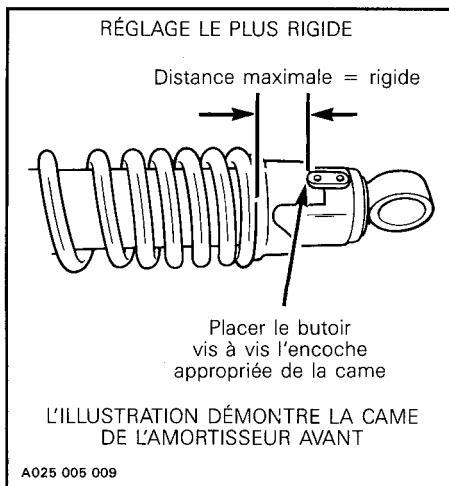


Tourner la came de réglage a pour effet de changer la position des encoches de la came par rapport au butoir ; ce qui contrôle d'une part la hauteur de la came et d'autre part la longueur du ressort comprimé. La précharge du ressort peut être augmentée ou diminuée en tournant la came.

Pour obtenir le réglage le plus souple, l'encoche de la came qui se trouve le plus près de l'extrémité du ressort doit être placée vis à vis le butoir.



Pour obtenir le réglage le plus rigide, l'encoche de la came qui se trouve le plus éloignée de l'extrémité du ressort doit être placée vis à vis le butoir.



ATTENTION : Toujours ajuster les cames des ressorts d'amortisseur à la même position d'un côté comme de l'autre.

Réglage de la suspension avant

La précharge des ressorts d'amortisseur peut être ajustée comme suit :

DISTANCE ENTRE L'EXTRÉMITÉ DU RESSORT ET LE BUTOIR	ÉTAT
La plus petite	Conduite douce, piste uniforme
Intermédiaire	Conduite normale
La plus grande	Surface difficile

REMARQUE : Le silencieux d'échappement ou les amortisseurs peuvent être enlevés afin de faciliter l'accès aux cames de réglage.

Réglage de la suspension arrière

Blocs de réglage

Lorsque les blocs de réglage sont ajustés au réglage le plus souple, une plus grande partie du poids du véhicule est distribuée au niveau des skis ; ce qui a pour effet d'offrir une direction plus positive. L'angle d'attaque de la chenille sera diminué dans cette position.

La rigidité de la conduite peut être réduite en ajustant les blocs de réglage à leur position de réglage la plus rigide.

Came du ressort de l'amortisseur

La précharge des ressorts d'amortisseur peut être ajustée comme suit :

DISTANCE ENTRE L'EXTRÉMITÉ DU RESSORT ET LE BUTOIR	POIDS DU CONDUCTEUR kg (lb)	
	DE	À
La plus petite	—	68 (150)
Intermédiaire	68 (150)	82 (180)
La plus grande	82 (180)	—

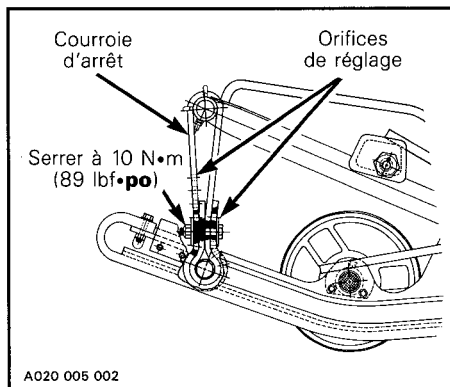
Courroie d'arrêt

La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids du véhicule pendant l'accélération de même que l'angle d'attaque de la chenille.

Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant ainsi une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive.

Plus la courroie est longue, plus grand sera l'angle d'attaque de la chenille. Une courroie plus courte réduira l'angle d'attaque de la chenille, ce qui pourrait être plus avantageux dans une condition de neige donnée.

Les orifices de la courroie d'arrêt permettent d'ajuster celle-ci en fonction des exigences du conducteur, de l'état du terrain et de la neige.



◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position des blocs de réglage, des comes des ressorts d'amortisseur, de la courroie d'arrêt et/ou de la position de conduite du conducteur afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par l'expérience, le conducteur sera à même de déterminer la combinaison de réglages la plus efficace.

État de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur **arrêté**, tourner la chenille à la main et en vérifier l'état. Si elle est usée ou fendillée, si les fibres sont à découvert ou si une agrafe ou un guide est manquant ou endommagé, voir un concessionnaire autorisé.

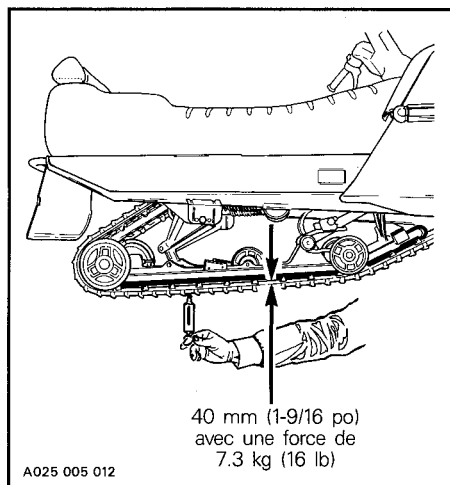
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais utiliser un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

Tension :

Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière.

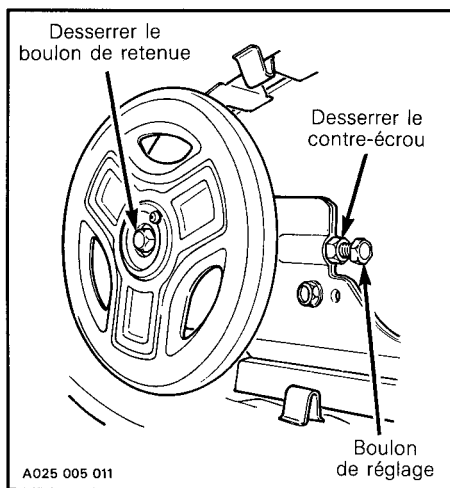
Un jeu de 40 mm (1-9/16 po) devrait séparer la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on applique une force de 7.3 kg (16 lb) vers le bas. Le jeu devrait être mesuré près de la roue de support centrale de la suspension.



S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.

ATTENTION : Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée au niveau des pièces de la suspension.

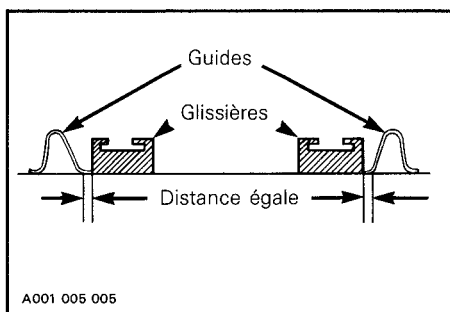
Pour ajuster la tension, desserrer le boulon de retenue de la roue de support arrière et le contre-écrou du boulon de réglage. Puis serrer ou desserrer les boulons de réglage du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir un concessionnaire autorisé.



REMARQUE : Le réglage de la tension et l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

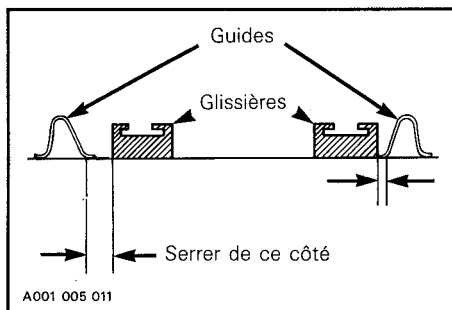
Alignement :

Faire démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. Voir si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

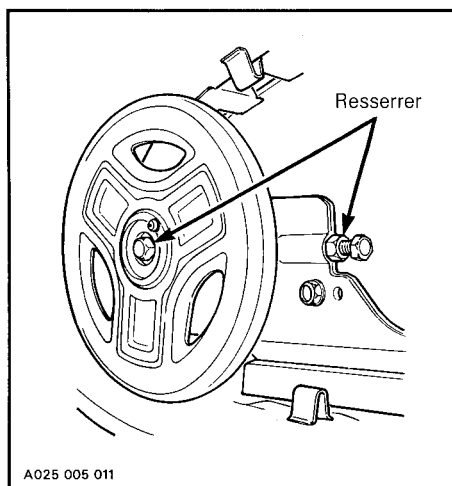


◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les boulons de retenue des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage et les boulons de retenue des roues de support arrière.



Faire démarrer à nouveau le moteur, tourner **lentement** la chenille, et revérifier l'alignement.

Poulies motrices et menée

Les poulies font partie d'un mécanisme complexe qui fonctionne à une vitesse de rotation élevée. À l'usine chaque poulie subit un équilibrage dynamique. Si le propriétaire modifiait les poulies, il pourrait dérégler cet équilibrage précis et ainsi créer une instabilité.

Ces poulies sont réglés à l'usine pour assurer un rendement maximal dans la plupart des conditions. Cependant un réglage différent peut être requis en neige profonde, à haute altitude, pour le remorquage et autres. Voyez votre concessionnaire pour faire effectuer le réglage.

◆ **AVERTISSEMENT** : La poulie motrice doit être vérifiée et nettoyée au moins une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Mécanisme de direction et suspension avant

Inspecter le mécanisme de direction ainsi que la suspension avant.

Skis et lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses, s'ils sont usés contacter un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite du véhicule.

Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8 po).

Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les lisses à l'avant et à l'arrière. La distance avant devrait être 3 mm (1/8 po) plus grande que la distance arrière, et ce, lorsque le guidon est à l'horizontale.

Si un réglage est de rigueur, se référer à un concessionnaire autorisé.

Système d'échappement

Remplacer tout silencieux rouillé, fissuré ou percé. S'assurer que le silencieux est bien fixé à ses supports et que les extrémités des ressorts de retenue n'ont pas été trop étirés. Le tuyau d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque.

▼ **ATTENTION** : Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

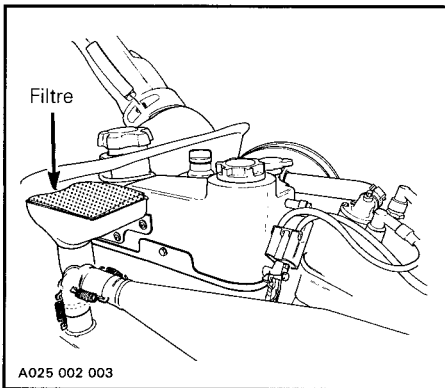
Compartiment-moteur

Faire en sorte qu'il ne s'accumule pas d'herbe sèche, de petites branches, de linge, etc. dans le compartiment-moteur puisque ces matières sont combustibles sous certaines conditions.

Filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir le véhicule lors d'une chute de neige ou si on conduit celui-ci dans une neige poudreuse épaisse.

Soulever le capot et enlever le filtre à air du silencieux d'admission.



Secouer le filtre pour enlever la neige, et le faire sécher.

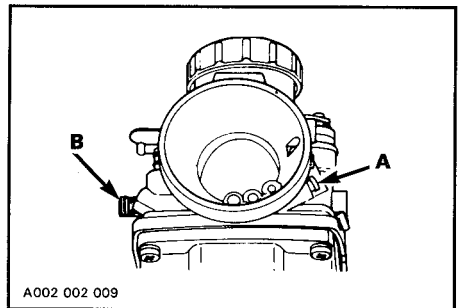
S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

▼ **ATTENTION** : Ces véhicules ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser le véhicule si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur serait endommagé.

Réglage des carburateurs

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser le véhicule lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.

▼ **ATTENTION** : Pour les modèles à deux carburateurs, s'assurer que les carburateurs s'ouvrent simultanément.



A) Mélange du ralenti

Tourner lentement la vis du **mélange de ralenti** vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir), puis la dévisser selon les recommandations faites dans la section FICHE TECHNIQUE.

B) Ralenti

Tourner la vis **de ralenti** vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur puis lui faire effectuer deux autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1800-2000 tr/mn en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

▼ **ATTENTION** : Le moteur peut être endommagé sérieusement. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir un concessionnaire autorisé.

Nécessaire de haute altitude

Les motoneiges utilisées en haute altitude (1200 m (4000 pi) et plus) sont sujettes à des pertes de puissance puisque, la température, l'altitude ainsi que l'état de la neige sont différents.

Le carburateur et le rouage d'entraînement doivent être recalibrés de façon à rencontrer ces exigences. Communiquer avec un concessionnaire autorisé pour l'installation d'un nécessaire de haute altitude.

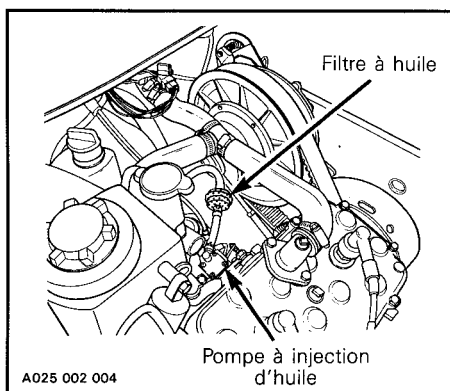
▼ **ATTENTION** : Ne pas changer les gicleurs originaux si le véhicule est utilisé à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

Système à injection d'huile

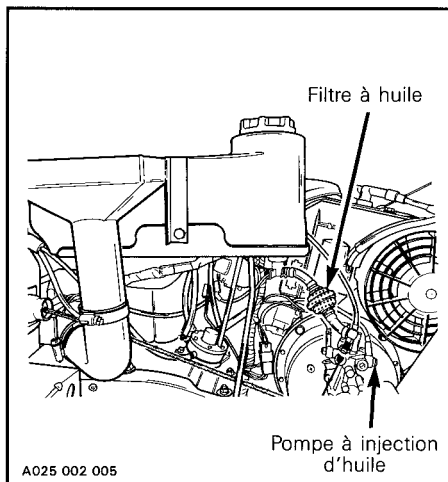
État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre à tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par un concessionnaire autorisé.

MODÈLES REFROIDIS PAR LIQUIDE



MODÈLES REFROIDIS PAR VENTILATEUR



▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et occasionnera par conséquent de sérieux dommages.

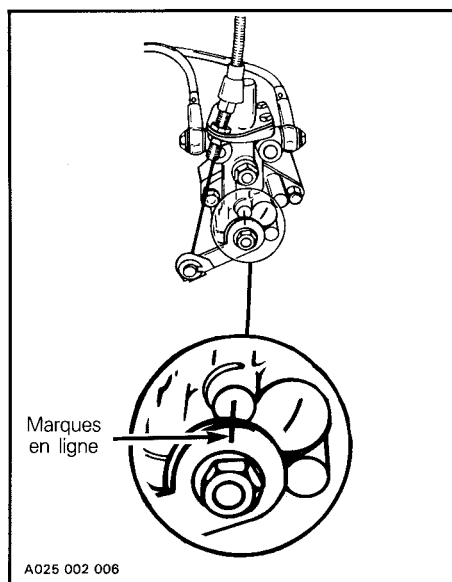
○ **REMARQUE** : Après toute période de remisage, il est très important de faire remplacer le filtre d'huile, de faire vérifier le débit de la pompe d'injection et de la faire ajuster par un concessionnaire autorisé.

Réglage de la pompe à injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

▼ **ATTENTION** : Toujours effectuer le réglage des carburateurs avant celui de la pompe à injection d'huile, et s'assurer que la vitesse de ralenti est de 1800-2000 tr/mn.

Pour vérifier le réglage, faire disparaître tout le jeu du câble d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir, et la maintenir dans cette position. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent être vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, voir un concessionnaire autorisé.



Système de refroidissement (modèles refroidis par liquide seulement)

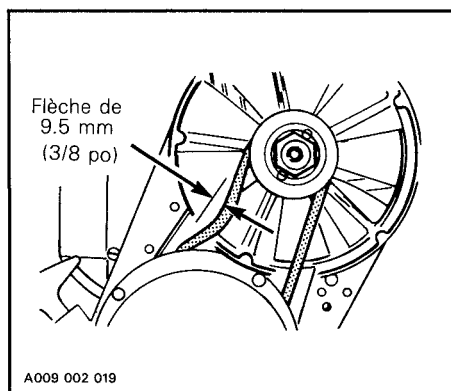
Vérifier l'état des boyaux et la solidité des brides.

○ **REMARQUE** : Si la température du liquide de refroidissement excède la gamme de température recommandée de 50-100°C (120-212°F), bien nettoyer l'échangeur de chaleur avec un boyau (sous le châsis, au-dessus de la chenille).

Si nécessaire, communiquer avec votre concessionnaire autorisé.

Courroie de ventilateur (modèles refroidis par ventilateur seulement)

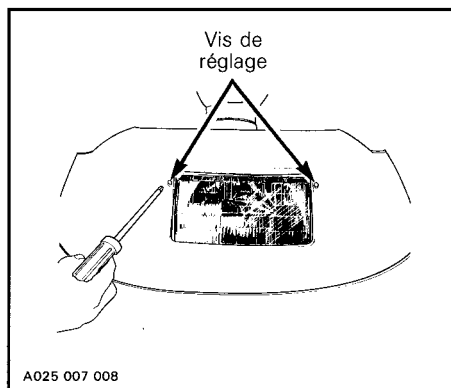
Examiner la courroie et s'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La flèche de la courroie doit être de 9.5 mm (3/8 po).



Si la courroie semble endommagée ou si la tension est inadéquate, voir un concessionnaire autorisé.

Visée du faisceau

Pour effectuer un réglage, enlever le pare-brise. Tourner les vis de réglage afin d'obtenir la position désirée du faisceau. Réinstaller le pare-brise.

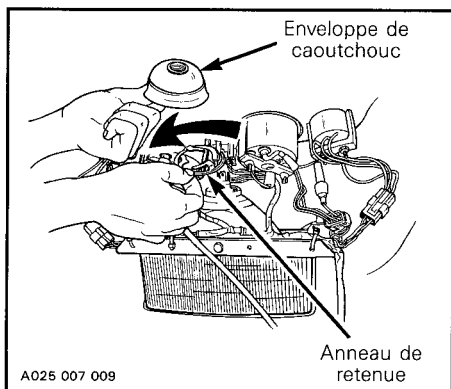


Remplacement des ampoules

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Phares

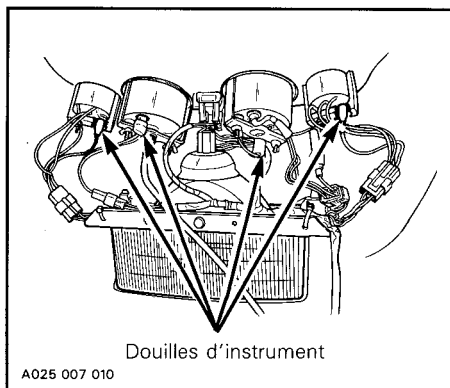
Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir l'anneau de retenue de la douille et remplacer l'ampoule. Bien la réinstaller.



▼ **ATTENTION** : Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durée de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée par erreur, la nettoyer avec un produit qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Instrument(s)

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Pour libérer l'ampoule, pousser et tourner simultanément cette dernière, dans le sens anti-horaire.



Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les deux vis.

Faisceaux de fils, câbles et conduits

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer qu'ils sont acheminés loin de toute pièce chauffante ou rotative et qu'ils sont bien retenus au moyen d'attaches, de passe-fils.

Inspection générale

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y ait pas de fil dénudé ou d'isolant défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'état des skis et des lisses.

REMISAGE

Il faut remiser la motoneige convenablement en été ou lorsqu'elle demeure inutilisée pendant un certain temps.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

Chenille

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant le remisage, éviter que la chenille ne soit en contact avec le sol.

Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des pièces.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les gaines de câbles d'accélérateur et/ou de frein. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

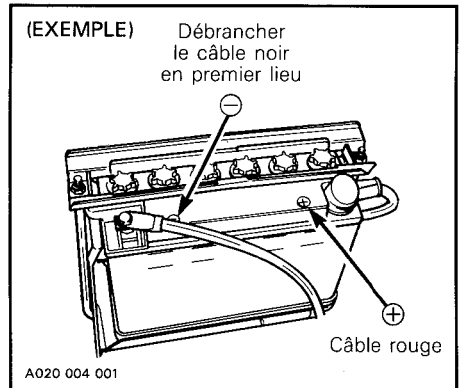
Appliquer de la graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00) sur tous les interrupteurs électriques et les connexions. À défaut, utiliser de la vaseline.

Batterie

(Démarrage électrique seulement)

1. Débrancher les câbles de la batterie et enlever le couvercle de batterie.

▼ **ATTENTION** : Prendre garde de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis. Toujours débrancher la borne négative (câble noir) en premier lieu.



2. Retirer de l'orifice d'aération le tuyau d'aération de la batterie.
3. Soulever la batterie et la sortir.
4. En nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION** : Ne pas laisser la solution pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

5. Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie à un taux maximal de 2.0 A.

▼ **ATTENTION** : Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande.

◆ **AVERTISSEMENT** : La batterie dégage des vapeurs explosives. La recharger dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

6. Enduire les bornes d'un enduit protecteur pour métal non grasseux, ou, à défaut, de vaseline.
7. Remiser la batterie dans un endroit sec et frais.

○ **REMARQUE** : Pour éviter que la batterie ne se décharge, la remiser sur une tablette de bois, à l'abri de l'humidité. Une batterie remisee doit être rechargée au moins tous les 40 jours.

Moteur

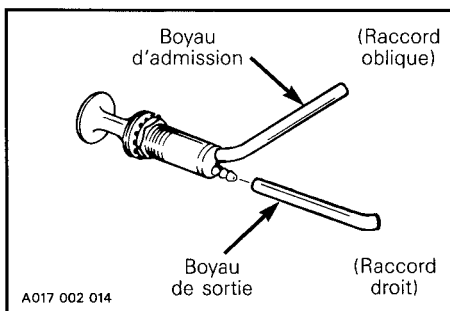
Lubrifier les pièces internes du moteur pour les protéger de la rouille au cours du remisage.

Pour effectuer les opérations de préparation au remisage procéder comme suit :

1. Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support.

◆ **AVERTISSEMENT : S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.**

2. Faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Arrêter le moteur.
4. Pour éviter l'écoulement du carburant, enfoncer le bouton d'amorceur jusqu'au fond.
5. Débrancher le boyau de sortie de l'amorceur.



6. Insérer le bec de la cannette d'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans le boyau de sortie de l'amorceur.

7. Démarrer le moteur et le faire tourner au ralenti.
8. Injecter de l'huile de remisage dans le moteur jusqu'à ce qu'il cale ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ la moitié du contenant).
9. Après que le moteur s'est arrêté, enlever les bougies et vaporiser de l'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans chaque cylindre.
10. Faire tourner manuellement le moteur deux ou trois tours pour distribuer l'huile.
11. Remettre les bougies et le boyau de sortie de l'amorceur en place.

◆ **AVERTISSEMENT : N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Ne pas faire fonctionner le moteur durant le remisage.**

Poulies motrice et menée

Enlever le garde-courroie et la courroie d'entraînement. Vaporiser un enduit protecteur sur les poulies.

Réservoir à carburant et carburateur(s)

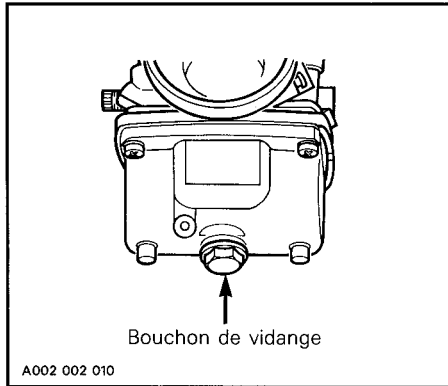
Enlever le bouchon et siphonner le carburant du réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT : Le carburant est un liquide inflammable et explosif. Toujours effectuer l'opération dans un local bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.**

Pour empêcher la formation de dépôts, assécher complètement le(s) carburateur(s) avant le remisage.

▼ **ATTENTION : Le moteur peut être sérieusement endommagé s'il y a accumulation de dépôts ou formation de vernis.**

Après avoir vidé le réservoir à carburant, enlever le bouchon de vidange de la chambre du flotteur du (des) carburateur(s) et vider le(s) carburateur(s).



Remettre le bouchon en place.

Inspection générale

Enlever la saleté et la rouille. Graisser tous les composants munis de raccords de graissage. Essuyer le surplus.

Obstruer le trou d'admission d'air et le trou de sortie du système d'échappement à l'aide de linges propres.

▼ **ATTENTION** : Nettoyer les pièces de plastique comme le réservoir à carburant, le pare-brise, les commandes, etc. avec un détergent doux ou de l'alcool isopropylique et un chiffon propre et doux. Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent fort, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc. Ne jamais nettoyer un capot de RIM Metton au moyen d'un produit à base de chlore. Ne jamais appliquer d'alcool isopropylique directement sur les décalcomanies.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Nettoyer le châssis. Pour la partie en aluminium, utiliser un détergent pour aluminium et suivre les instructions imprimées sur le contenant.

Si la peinture du châssis est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser un enduit protecteur sur les parties métalliques du châssis. Cirer le capot et les parties peintes du châssis pour bien les protéger.

○ **REMARQUE** : Ne cirer que les parties lustrées. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION** : Le véhicule doit être remisé dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque, sinon les finis tels le plastique, la peinture, etc. seront abimés par les rayons ultraviolets du soleil.

MISE EN ORDRE IMPORTANTE

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une bonne mise en ordre. Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que votre concessionnaire aura à effectuer. Prendre un rendez-vous avant la première neige.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	✓
Reinstaller la batterie (démarrage électrique seulement)	
Changer les bougies*	
Vidanger le carter de chaîne/la transmission	
Vérifier la tension de la chaîne d'entraînement	
Remplir le carter de chaîne/la transmission	
Remplacer les filtres à carburant et à huile	
Nettoyer le filtre à air	
Enlever les linges des trous d'admission d'air et de sortie du système d'échappement	
Remplir le réservoir à carburant	
Vérifier l'état, la tension et l'alignement de la chenille	
Vérifier l'état de la courroie d'arrêt de la suspension	
Vérifier et lubrifier la suspension	
Vérifier les poulies et les nettoyer	
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer	
Vérifier le fonctionnement du câble d'accélérateur	
Vérifier le réglage de la direction et l'état des lisses de skis	
Vérifier les fils électriques et les connecteurs	
Vérifier l'état du câble de démarreur	
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et articulations	
Remplacer le liquide de refroidissement (modèles refroidis par liquide seulement)	
Vérifier les joints d'étanchéité	
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein, lubrifier la roue à cliquet	
Remplir le réservoir d'huile à injection	
Ajuster la pompe à injection d'huile	
Régler l'allumage	
Régler le(s) carburateur(s)	

○ ***REMARQUE** : Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur avec les vieilles bougies, afin de brûler l'huile de remisage. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

○ REMARQUE : Les causes probables sont inscrites par ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

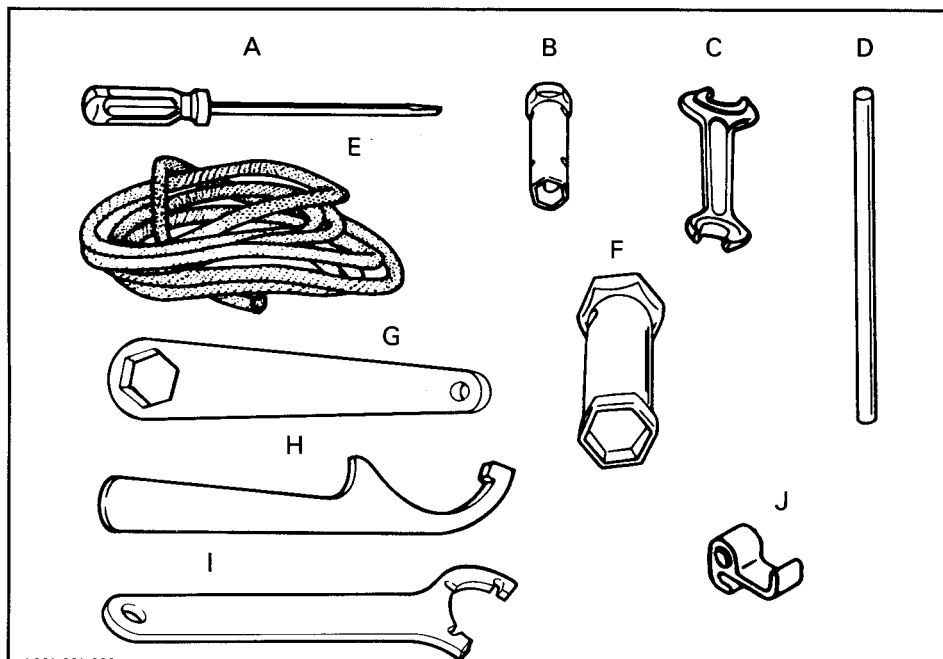
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement.	1. Le carburant ne parvient pas au moteur	Vérifier le niveau d'essence et faire le plein. Vérifier si les conduites sont obstruées (cause 4).
	2. Moteur noyé	Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
	3. Bougie/allumage défectueux	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position supérieure (MARCHE) et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle.
		Voir si la bougie est encrassée ou défectueuse. Débrancher la bougie et la sortir. Brancher de nouveau le fil à la bougie et mettre celle-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de la tenir éloignée de l'orifice . Mettre le moteur en marche et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
	4. Conduites de carburant obstruées (eau ou saleté)	Changer le filtre à essence si nécessaire. Vérifier l'état des conduites et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur mal réglé	Voir un concessionnaire autorisé.
	6. Trop d'huile dans le carburant	Pompe à injection d'huile : Voir un concessionnaire autorisé pour l'ajustement de la pompe.
		Mélange essence/huile dans le réservoir : Vider le réservoir et le remplir du bon mélange.
7. Réglage de l'allumage	La synchronisation à l'allumage peut être défectueuse. Voir un concessionnaire autorisé.	
8. Compression insuffisante du moteur	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer une usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé.	

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur ne tourne pas manuellement	1. Moteur grippé	Consulter un concessionnaire autorisé.
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués	Vérifier le conduit de carburant. (Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	3. Carburateur	Voir un concessionnaire autorisé.
	4. Allumage	Vérifier d'abord la cause 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
	5. Moteur	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir un concessionnaire autorisé.
Retours de flamme au moteur	1. Bougies défectueuses	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe	Mélange de carburant trop pauvre. (Voir un concessionnaire autorisé).
	3. Allumage incorrect	Voir un concessionnaire autorisé.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement	Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille	Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. (Voir Entretien).
	3. Moteur	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies	Voir un concessionnaire autorisé.

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse d'outils : tournevis, clés, câble de démarrage de rechange, etc.

Outils standard



A001 001 068

- | | |
|-------------------------|---|
| A. Tournevis | G. Clé hexagonale (blocs de réglage) |
| B. Douille 10/13 mm | H. Clé de réglage des collets de ressort de suspension avant |
| C. Clé ouverte 10/13 mm | I. Clé de réglage des collets de ressort de suspension arrière |
| D. Poignée de douille | J. Pince de démarrage d'urgence |
| E. Câble de démarreur | |
| F. Douille 21/26 mm | |

FICHE TECHNIQUE

	SAFARI L	SAFARI LE
MOTEUR		
Type	377	377
Nombre de cylindres	2	2
Alésage	62 mm (2.441'')	62 mm (2.441'')
Course	61 mm (2.402'')	61 mm (2.402'')
Cylindrée	368.3 cm ³ (22.48 po ³)	368.3 cm ³ (22.48 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.9:1	6.9:1
Régime de puissance maximale*	6750 tr/mn	6750 tr/mn
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :		
— mélange du ralenti		
— ralenti	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur	9-10 mm (3/8'')	9-10 mm (3/8'')
CHÂSSIS		
Longueur hors tout	277 cm (109'')	277 cm (109'')
Largeur hors tout	103 cm (40.6'')	103 cm (40.6'')
Hauteur hors tout	114 cm (45'')	114 cm (45'')
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm (36.3'')	92.1 cm (36.3'')
Alignement des skis (divergence)	3 mm (1/8'')	3 mm (1/8'')
Poids à vide	193 kg (425 lb)	208 kg (450 lb)
Surface portante	6846 cm ² (1069 po ²)	6846 cm ² (1069 po ²)
Pression au sol	2.74 kPa (.397 lb/po ²)	2.96 kPa (.429 lb/po ²)
FREIN		
Type	À disque, autoréglable.	
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32'') de l'étrier.	
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2'') entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.	

S.O. : Sans objet

*Le régime de puissance maximale concerne un moteur en place sur le véhicule. Il peut être différent dans certains cas, et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

	SAFARI L	SAFARI LE
ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT		
Chenille :		
— largeur	41.9 cm (16 1/2'')	41.9 cm (16 1/2'')
— longueur	315 cm (124'')	315 cm (124'')
— tension	Distance de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille, avec une force vers le bas de 7.3 kg (16 lb)	
— alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières	
Rapport d'engrenages		
Courroie d'entraînement :		
— numéro	414 6175 00	414 6175 00
— largeur maximale	34.9 mm (1-3/8'')	34.9 mm (1-3/8'')
— largeur minimale	31.7 mm (1-1/4'')	31.7 mm (1-1/4'')
Contenance du carter de chaîne	250 mL (9 oz)	250 mL (9 oz)
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Éclairage (puissance)	12 V 160 W	12 V 160 W
Ampoule :		
— phare	60/60 W	60/60 W
— arrière / arrêt	5/21 W	5/21 W
— indicateur de vitesse	5 W	5 W
— tachymètre	S.O.	S.O.
— indicateur de niveau de carburant électrique	S.O.	S.O.
Fusible :		
— tachymètre	S.O.	S.O.
— système de démarrage	S.O.	30 A
Bougie :		
— type	NGK BR9ES	NGK BR9ES
— écartement	0.45 mm (0.018'')	0.45 mm (0.018'')
Réglage d'allumage :		
— marque de réglage (AvPMH)		
— réglage à la lampe stroboscopique	6000 tr/mn	6000 tr/mn
CARBURANT		
Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb	
Contenance du réservoir :		
— SI	28.6 litres	28.6 litres
— Imp.	6.3 gallons	6.3 gallons
— É.-U.	7.6 gallons	7.6 gallons
Huile à injection	Huile à injection Bombardier pour motoneige	
Contenance du réservoir :		
— SI	2.4 litres	2.4 litres
— Imp.	85 onces	85 onces
— É.-U.	81 onces	81 onces

S.O. : Sans objet

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

	SAFARI LX	SAFARI LXE
MOTEUR		
Type	447	447
Nombre de cylindres	2	2
Alésage		
Course		
Cylindrée		
Taux de compression (corrigé)		
Régime de puissance maximale*		
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :		
– mélange du ralenti		
– ralenti	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur	9-10 mm (23/64''-25/64'')	9-10 mm (23/648''-25/64'')
CHÂSSIS		
Longueur hors tout	277 cm (109'')	277 cm (109'')
Largeur hors tout	103 cm (40.6'')	103 cm (40.6'')
Hauteur hors tout	114 cm (45'')	114 cm (45'')
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm (36.3'')	92.1 cm (36.3'')
Alignement des skis (divergence)	3 mm (1/8'')	3 mm (1/8'')
Poids à vide	194 kg (427 lb)	209 kg (460 lb)
Surface portante	6896 cm ² (1069 po ²)	6896 cm ² (1069 po ²)
Pression au sol	2.76 kPa (.400 lb/po ²)	2.97 kPa (.430 lb/po ²)
FREIN		
Type	À disque, autoréglable.	
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32'') de l'étrier.	
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2'') entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond.	

S.O. : Sans objet

*Le régime de puissance maximale concerne un moteur en place sur le véhicule. Il peut être différent dans certains cas, et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

	SAFARI LX	SAFARI LXE
ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT		
Chenille :		
— largeur	41.9 cm (16 1/2'')	41.9 cm (16 1/2'')
— longueur	315 cm (124'')	315 cm (124'')
— tension	Distance de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille, avec une force vers le bas de 7.3 kg (16 lb)	
— alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières	
Rapport d'engrenages		
Courroie d'entraînement :		
— numéro	414 6175 00	414 6175 00
— largeur maximale	34.9 mm (1-3/8'')	34.9 mm (1-3/8'')
— largeur minimale	31.7 mm (1-1/4'')	31.7 mm (1-1/4'')
Contenance du carter de chaîne	250 mL (9 oz)	250 mL (9 oz)
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Éclairage (puissance)	12 V 160 W	12 V 160 W
Ampoule :		
— phare	60/60 W	60/60 W
— arrière/arrêt	5/21 W	5/21 W
— indicateur de vitesse	5 W	5 W
— tachymètre	5 W	5 W
— indicateur de niveau de carburant électrique	2 W	2 W
Fusible :		
— tachymètre	0.1 A	0.1 A
— système de démarrage	S.O.	30 A
Bougie :		
— type	NGK BR9ES	NGK BR9ES
— écartement	0.45 mm (.018'')	0.45 mm (.018'')
Réglage d'allumage :		
— marque de réglage (AvPMH)		
— réglage à la lampe stroboscopique	6000 tr/mn	6000 tr/mn
CARBURANT		
Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb	
Contenance du réservoir :		
— SI	36 litres	36 litres
— Imp.	8 gallons	8 gallons
— É.-U.	9 gallons	9 gallons
Huile à injection	Huile à injection Bombardier pour motoneige	
Contenance du réservoir :		
— SI	2.4 litres	2.4 litres
— Imp.	85 onces	85 onces
— É.-U.	81 onces	81 onces

S.O. : Sans objet

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

SAFARI GLX

MOTEUR

Type	467
Nombre de cylindres	2
Alésage	69.5 mm (2.736'')
Course	61.0 mm (2.402'')
Cylindrée	462.8 cm ³ (28.24 po ³)
Taux de compression (corrigé)	7.5:1
Régime de puissance maximale	
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :	
– mélange du ralenti	
– ralenti	1800-2000 tr/mn
Contenance du système de refroidissement :	
– SI	
– Imp.	
– É.-U.	
Mélange antigel/eau (% par volume)	60/40
Thermostat	43°C (110°F)
Bouchon de radiateur	90 kPa (13 lb/po ²)

CHÂSSIS

Longueur hors-tout	269 cm (106'')
Largeur hors-tout	103 cm (40.6'')
Hauteur hors-tout	114 cm (45'')
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm (36.3'')
Poids	243 kg (535 lb)
Surface portante	6896 cm ² (1069 po ²)
Pression au sol	3.45 kPa (.500 lb/po ²)

FREIN

Type	À disque, autoréglable
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32 po) de l'étrier.
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2 po) entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond.

S.O. : Sans objet

**Le régime de puissance maximale concerne un moteur en place sur le véhicule. Il peut être différent dans certains cas, Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.*

SAFARI GLX

ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

Chenille :	
— largeur	41.9 cm (16.1/2'')
— longueur	315 cm (124'')
— tension	Distance de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille avec une force vers le bas de 7.3 kg (16 lb)
— alignement	Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
Rapport d'engrenage	
Courroie d'entraînement :	
— numéro	414 6338 00
— largeur maximale	34.9 mm (1-3/8'')
— largeur minimale	31.7 mm (1-1/4'')
Contenance du carter de chaîne	500 mL (18 oz)

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Système d'éclairage (puissance)	12 V 160 W
Ampoules :	
— phare	60/55 W HH Hal.
— arrière / arrêt	5/21 W
— indicateur de vitesse	5 W
— indicateur de niveau de carburant électrique	2 W
— indicateur de température	2 W
Fusible :	
— tachymètre	0.1 A
— système de démarrage	30 A
Bougies :	
— type	NGK BR9ES
— écartement	0.4 mm (.016 po)
Réglage de l'allumage :	
— marque de réglage (AvPMH)	
— régime de vérification	6000 tr/mn

CARBURANT

Type d'essence	Ordinaire sans plomb
Contenance du réservoir :	
— SI	36 L
— Imp.	8 gal
— É.-U.	9 gal
Huile à injection	Huile à injection BOMBARDIER pour motoneiges
Contenance du réservoir :	
— SI	2.4 L
— Imp.	85 oz
— É.-U.	81 oz

Hal. : Halogène

S.O. : Sans objet

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

UNITÉS DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	Newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000 001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf/po²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32

*Le système international d'unités a pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

†Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.